

## **LA RHÉTORIQUE ET LA LINGUISTIQUE : DEUX ANCÊTRES DE LA STYLISTIQUE**

**PENAN YEHAN Landry**

Université Pelefero Gon Coulibaly

*E-mail : [penan.landry@yahoo.fr](mailto:penan.landry@yahoo.fr)*

### **Résumé :**

La stylistique moderne tire son essence, à la fois, de la tradition rhétorique et de la linguistique. C'est de ce double héritage qu'elle va s'abreuver pour devenir une perspective moderne, avec pour pionnier Charles Bally. La stylistique moderne a connu diverses mutations avant de s'imposer aujourd'hui comme une discipline pleine et autonome. Depuis la Grèce antique jusqu'à l'école genevoise, en passant par les romains et les linguistes psychologues, la stylistique a connu l'influence respective des rhétoriciens grecs et romains : Gorgias, Protagoras, Aristote, Cicéron, Quintilien et des linguistes allemands et Genevois : Humboldt, Steinthal, Wundt, Sechehaye, Bally. Leurs différents apports rhétoriques et linguistiques ont exercé des actions sur la stylistique qui peut être appréciée sous un double angle historique et pratique.

**Mots clés :** Ancêtre, Linguistique, psychologie, rhétorique, stylistique.

### **Abstract :**

Modern stylistics draws its essence from both the rhetorical tradition and linguistics. It is from this dual heritage that it will draw to become a modern perspective, pioneered by Charles Bally. Modern stylistics has undergone a number of changes before establishing itself today as a full-fledged, autonomous discipline. From ancient Greece to the Genevan school, via the Romans and psychological linguists, stylistics has been influenced by the Greek and Roman rhetoricians Gorgias, Protagoras, Aristotle, Cicero and Quintilian, and by the German and Genevan linguists Humboldt, Steinthal, Wundt, Sechehaye and Bally. Their various rhetorical and linguistic contributions have had an impact on stylistics that can be assessed from two angles: historical and practical.

**Keywords :** Ancestor, Linguistics, psychology, rhetoric and stylistics.

Affilié aux sciences du langage, c'est en Allemagne, en 1887, que le mot stylistique apparaît pour la première fois comme une « théorie du style », avant de s'imposer au XXe siècle comme la réception et la lecture des textes. Doublement héritière, la stylistique tient l'essentiel de sa substance de la rhétorique et de la linguistique qui apparaissent respectivement comme des ancêtres lointaine et proche. La rhétorique, au début, ne prétendait aucunement à s'appuyer sur le discours littéraire. Son but ultime était d'aller au-delà de ce discours, mais c'est de façon progressive, avec le Grec Aristote et les romains Cicéron et Quintilien, qu'elle va tout naturellement opter pour l'art du bien dire. Cependant, la relation qui est établie entre rhétorique et stylistique est une connexion indirecte, dans la mesure où les problématiques les concernant sont largement différentes. Mais cette différence détectée entre ces deux disciplines n'empêche nullement le dispositif stylistique de s'intéresser à la rhétorique qui présente deux objets fondamentaux : la rhétorique des tropes et des figures, et la rhétorique de l'argumentation. Cette bipartition fondamentale fonde la rhétorique des tropes et des figures comme la ramification réelle entre la stylistique et la rhétorique. Au-

delà de ses origines rhétoriciennes, la stylistique trouve aussi son origine du côté de la linguistique, avec les linguistes psychologues allemands (Humboldt, Steinthal et Wundt) et les linguistes genevois (Sechehaye et Bally). Si le processus de formation a pris forme avec les linguistes psychologues allemands, le mérite revient à l'école de Genève qui a su poser la question de l'expressivité dans la langue de l'émotion, de l'affectivité et des moyens qu'elle a de se traduire par la grammaire. Une corrélation est donc établie entre l'analyse du langage, d'une part, et entre l'analyse stylistique et la psychologie, d'autre part. Comment la stylistique a pu se frayer un chemin à partir de ces deux ancêtres pour avoir cette assise qui fait d'elle aujourd'hui une discipline pleinement autonome ? Cette étude nécessite une démarche « archéologique », voire heuristique, qui permettra de dégager les différents encrages qui ont pu exister, d'une part, entre la rhétorique moribonde et la stylistique et d'autre part, entre la linguistique psychologique allemande et la stylistique. Tout ceci permet de présenter la stylistique comme une discipline qui a une histoire bien ancrée dans les sciences du langage, depuis la Grèce antique.

## 1- LA RHÉTORIQUE, UNE ANCÊTRE LOINTAINE DE LA STYLISTIQUE

Considérée comme l'ancêtre lointain de la stylistique, la rhétorique est la première discipline à contribuer à son émergence. Cette renaissance se situe tant au niveau historique que pratique.

### 1.1- À la source des considérations historiques de la stylistique

Du point de vue historique, on note que l'influence de la rhétorique sur la stylistique peut s'appréhender à deux niveaux que sont les considérations profondes et les raisons conjoncturelles. D'un point de vue historique, relevons que les considérations stylistiques commencent déjà par le Grec Gorgias de Leontium (Tamine, 2011 : p.33). C'est à lui que nous devons l'affleurement des figures de style, notamment les trois grandes figures que sont l'antithèse, le parallélisme de membres de phrase et la répétition de sonorité en fin de ces membres (les homéotéleutes). À la suite de Gorgias, on a l'apport de Protagoras (Tamine, 2011 : p.33). En effet, parmi les ancêtres grecs de la stylistique, Protagoras a insisté sur l'intention primant dans les règles de discours (vœu, interrogation, réponse, injonction...) et sur l'emploi des temps verbaux. En plus de Gorgias de Leontium et de Protagoras, nous mentionnons qu'Aristote (Tamine, 2011, p.33) mérite également le statut d'ancêtre grec de la stylistique, parce que c'est lui qui a défini le système rhétorique selon trois constituants : invention, composition, élocution. De ces trois constituants, l'élocution se manifeste comme le point d'ancrage par excellence entre la rhétorique inventive et la stylistique descriptive-interprétative.

Après les sources grecques de la stylistique, jetons un regard du côté des Romains pour y voir des considérations stylistiques. Du côté des Romains, ce sont les contributions de Cicéron et de Quintilien qui sont les plus en vue. Considérant que l'élocution est plus proche de l'orateur d'autant qu'elle correspond à la rédaction technique du discours, ces orientations de Cicéron donneront des idées aux théoriciens de la stylistique qui s'en inspirent tout en réinvestissant les figures rhétoriques d'une valeur esthétique de la réception du discours concrètement produit. Notons également que Cicéron s'est attelé à dresser le panorama de l'éloquence chez les orateurs chrétiens, selon le trivium : grammaire, rhétorique, dialectique. En conséquence, la perspective rhétorique de Cicéron instruit, charme et convainc. Toutefois, Quintilien est celui qui a conforté l'édifice rhétorique par l'action et la mémoire. En plus, on lui reconnaîtra le mérite d'avoir distingué les figures des tropes. Ces deux orateurs ont suffisamment clarifié le style et la rhétorique pour que les stylisticiens s'en inspirent. D'autres raisons viennent aussi contribuer à la naissance de la stylistique. Il s'agit bien évidemment des raisons conjoncturelles.

Le siècle des lumières, marquée par l'émergence du cartésianisme et du rationalisme scientifique, va entraîner le déclin de la rhétorique romaine. Partant de ce fait, le style au sens rhétorique du terme sera proscrit au profit du langage direct et nu. On assiste donc à la mise en retrait de la rhétorique à cause de

son caractère trop normatif. Cela la rend du coup incapable de rendre compte des œuvres littéraires. Le vide créé par ce changement a mis en exergue l'étude historique des œuvres littéraires qui sont perçues comme dignes. C'est par ce concours de circonstance que la stylistique naît. À sa naissance, elle était perçue comme l'art de bien écrire. Elle va donc prendre le relais de la rhétorique dans cet apprentissage par la fréquentation unique des grands auteurs. Il ne s'agira donc plus de se pencher sur la méthode des lieux communs et autres exercices jugés dépassés. Cependant, même si la stylistique est née des décombres de la rhétorique, elle n'en garde pas moins des traces de ce qui est devenu la stylistique moderne.

### 1.2- Pour un ancrage pratique entre rhétorique et stylistique

Outre les considérations historiques, il est important de relever qu'il en existe de plus pratiques dans l'évolution de la stylistique vers la stylistique moderne qui illustrent ses sources historiques. La rhétorique, dans son extension comprend cinq parties : l'invention, la disposition, l'élocution, la mémoire et l'action. De ces cinq constituants, soulignons que seuls trois (invention, disposition, élocution) ont des considérations stylistiques. Perçue originellement comme la recherche des idées, essentiellement des arguments ou preuves pouvant constituer la matière ou le fond du discours, l'invention se comprend aussi comme tous les effets ou moyens pouvant enrichir le discours. Il s'agit, par exemple, du recours à l'étymologie d'un terme, à sa définition, à des énumérations, aux considérations sur les rapports entre le genre ou l'espèce, la cause ou l'effet, à des comparaisons, des contraires, des circonstances. À en croire Etienne Karabétian (2000 : p15), il existe une quinzaine d'effets qui peuvent agrémenter le discours. En plus de ces effets, la question de l'invention prend également en compte la personnalité de l'orateur qui est d'une grande importance dans la mesure où elle « confère de la crédibilité, et la science de l'utilisation des passions comme sûr moyen « d'aller au cœur ». La question de l'invention a une double attitude, allant d'une confiance sûre dans le pouvoir d'une méthode, d'une voie, à une conviction que le spontané, l'améthodique sont à proscrire. On peut considérer que l'invention a des considérations stylistiques non négligeables. En effet, font partie de l'invention, toute recherche argumentative, tout recours aux techniques de persuasion et d'amplification, phénomènes que nous rencontrons régulièrement lorsque nous procédons à une analyse stylistique.

La disposition, quant à elle, consiste à l'arrangement des grandes parties discursives. Elle concerne donc le passage de l'arrangement des mots dans la phrase (*compositio*) à celui des phrases dans la partie (*conlocatio*), pour finir par atteindre l'arrangement des parties dans l'ensemble du discours (*dispositio*). Tout comme dans l'invention, il existe des considérations stylistiques dans la disposition. En effet, quand les stylisticiens parlent de marquage, de syntaxe, on s'inscrit tout de suite dans la disposition.

Même si les deux constituants sus-mentionnés ont des considérations stylistiques, relevons toutefois que la contribution de l'élocution est indéniable. La rhétorique de l'élocution intégrait traditionnellement le mot « style », avant que ne soit formé le mot même de « stylistique » dans la seconde moitié du XIXe siècle. C'est plus tard encore que Charles Bally invente la discipline stylistique, science du langage et du style, et lui assigne la tâche d'évaluer les « énoncés qui ont sensiblement le même sens, mais se différencient du point de vue du style » (Kalvet, 2014). C'est bien là la base de l'archéologie de la stylistique. Mais c'est dans une visée proprement esthétique que la stylistique entend débusquer le style dans les textes littéraires.

### 2- LA LINGUISTIQUE, UNE ANCÊTRE PROCHE DE LA STYLISTIQUE

À la suite de la rhétorique, la linguistique se présente aussi comme une ancêtre, mais cette fois, récente de la stylistique. Une naissance qui s'apprécie de façon historique et pratique.

## 2.1- La stylistique, un avatar de la linguistique psychologique

Du point de vue historique, le processus du surgissement stylistique prend forme à partir de deux écoles majeures que sont l'école linguistique allemande et l'école de Genève. C'est avec les linguistes allemands, au XIX<sup>e</sup> siècle, que le processus de naissance ou de formation de la stylistique va commencer à prendre forme grâce aux linguistes allemands : Humboldt, Steinthal, Wundt. Leurs travaux ont permis d'effectuer en partie « l'archéologie de la stylistique » (Karabétian, 2000 : p.50). En effet, Humboldt, Steinthal et Wundt vont mettre en place un courant d'idées dénommées « grammaire psychologique » qui se muera par la suite en stylistique. Ayant posé les jalons d'une problématique du lien existant entre le sujet et sa langue et à la nation, on assiste donc à « l'apparition des stylistiques comparatives ou externes, mais ils ont préalablement permis l'émergence d'une stylistique toute théorique, comme branche linguistique en tant que telle » (Karabétian, 2000 : p.68).

À la suite de l'école linguistique allemande qui a posé « la justesse de l'inscription de ces travaux dans la genèse de la stylistique » (Karabétian, 2000 : p.50), il revient à l'école de Genève, avec Sechehaye et Charles Bally, tous deux disciples de Ferdinand de Saussure, de poser la question de l'expressivité dans la langue de l'émotion, de l'affectivité et des moyens qu'elle a de se traduire par la grammaire » (Karabétian, 2000 : p.51). Réagissant contre une connivence entre la linguistique et la psychologie, Saussure et ses disciples immédiats, Sechehaye et Bally, font une corrélation entre l'analyse du langage et les facteurs sociaux, d'une part, et entre l'analyse stylistique et la psychologie, d'autre part. Contrairement aux linguistes psychologues allemands qui, à l'exception de Steinthal, « ne posent pas directement la question de la pertinence d'une « stylistique » en tant que domaine de langue », l'école des linguistes de Genève aborde directement la question, en ce sens que « bon nombre des études de ces linguistes figurent dans des bibliographies de stylisticiens, ce qui confirme la justesse de ces travaux dans la genèse de la stylistique » (Karabétian, 2000 : p.50). De tous les disciples de Saussure, Bally est celui qui a le plus impacté l'orientation linguistique de la stylistique. « La parenté de sa stylistique interne est à rechercher d'une part du côté des premiers sémanticiens : Bréal, Darmesteter, mais également du côté de Van Ginneken pour les linguistes psychologues et pour la mise en rapport des catégories de pensée avec les catégories de la langue : la phonétique, la sémantique, la syntaxe. » (Karabétian, 2000 : p.68) Les écoles de linguistique allemande et genevoise permettent les différentes influences linguistiques sur la stylistique.

## 2.2- Fondement pratique : l'analyse stylistique héritière de la description linguistique

Au-delà des considérations historiques, signalons également qu'il existe, du point de vue pratique, des sources linguistiques de la stylistique. Intéressée par l'étude du langage, la linguistique se veut une discipline qui se préoccupe de la description des manifestations formelles de la langue. La linguistique regroupe les composantes suivantes : la linguistique de l'énonciation, la sémantique, la pragmatique, la phonétique, la phonologie, la syntaxe, etc. Elles ont toutes pour objet l'étude du matériau langagier. Pourtant, la stylistique accorde également un intérêt au matériau langagier ; mais un matériau exclusivement porté sur l'œuvre littéraire. Cet intérêt pour l'œuvre littéraire consiste donc à essayer d'y percevoir les éléments de littéarité par le biais du langagier. De cette évidence, notons que même si la stylistique est exclusivement préoccupée par les phénomènes littéraires, elle reste ou demeure dans la linguistique. À en croire Claire Stolz, de toutes les disciplines linguistiques qui puissent exister, seules la sémiotique, la sémantique, la linguistique de l'énonciation et la pragmatique (linguistique) sont les disciplines les plus utilisées en analyse stylistique.

Que ce soit donc du point de vue historique ou pratique, la perspective linguistique mobilise des considérations très importantes pour la stylistique. Outre la rhétorique, on peut noter que la stylistique est largement influencée par la linguistique à telle enseigne que les questions d'esthétisme en stylistique sont justifiées majoritairement par le biais des outils linguistiques.

### **3- LES OUTILS D'ANALYSE STYLISTIQUE NÉS DE LA RHÉTORIQUE ET DE LA LINGUISTIQUE**

La stylistique moderne enregistre cinq postes d'analyse (lexique, phrase, caractérisation, figure de style, énonciation) qui ont la particularité d'être tous empruntés à la rhétorique et à la linguistique. Cette étude est le lieu de présenter ces outils d'analyse stylistiques.

#### **3.1- Les outils d'analyse empruntés à la rhétorique**

Ramifiée fondamentalement à la rhétorique des tropes et des figures, le système figuré est un outil d'analyse très important en analyse stylistique. Il est une non-correspondance entre l'information véhiculée (I) et le système expressif (E) utilisé. À en croire Molinié, il s'agit de tout écart de l'effet de sens par rapport à la norme engagée par l'arrangement lexical et syntaxique occurrent. Précisément, il y a figure de style lorsque l'expression est détournée de son sens dénoté de base. L'intérêt des figures de rhétorique pour la littérature se situe au niveau de la manière dont elles sont mises en œuvre, ainsi que leur combinaison avec d'autres phénomènes stylistiques. Georges Molinié distingue les figures de style en figures macrostructurale et microstructurale. Les figures macrostructurelles ont la particularité de ne pas être appréhendées sur le champ, dans l'énoncé ; elles ne s'imposent pas pour qu'un sens soit acceptable de tous ; et ne sont aucunement isolable sur les éléments formels précis. Il s'agit des figures de l'allocation, de la caractérisation quantitative, de l'hypotypose, de l'amplification et de l'opposition. Pour en venir aux figures microstructurelles, elles présentent des caractéristiques toutes différentes de la précédente. Se signalant de soi, les figures microstructurelles sont obligatoires pour l'acceptabilité sémantique, et sont isolables sur des éléments formels déterminés et fixes. Les figures microstructurelles concernent la répétition, les figures de construction et les tropes.

#### **3.2- Les emprunts faits à la linguistique**

Les outils d'analyse empruntés à la linguistique concernent le lexique, la phrase, la caractérisation et l'énonciation.

Le champ du lexique fait appel à deux notions sensiblement identiques mais qui méritent un nuancement. Il est question de la lexicologie et de la lexicographie. Même si ces deux notions s'inspirent mutuellement, on relèvera une différence au niveau de leurs objets d'étude concernant respectivement le dictionnaire et la langue. De ces deux domaines, la stylistique est liée à l'étude de la lexicologie. Selon François Rastier (1989: p.119) l'étude du lexique, en analyse stylistique, se préoccupe de l'aspect sémantique dans le but de favoriser « l'objectivité du sens textuel en opérant au niveau du morphème ». Bien qu'elle soit orientée vers la description, l'objectif de la sémantique lexicale s'inscrit dans un processus de découverte du système de pensée qui induit les différentes associations sur la chaîne parlée. Les constructions en analyse lexicale sont soit sémasiologique ou onomasiologique (Fromilhague et Sancier-Château, 2006 : p.62-63), et sont indissociables dans l'acte de lecture. D'un point de vue sémasiologique, l'étude part du signifiant au signifié, et cela selon trois axes principaux que sont la construction d'un champ notionnel, la construction d'un champ lexical et la construction d'une isotopie. De ces trois constructions, seuls les champs lexicaux et les isotopies, qui sont d'ordre sémantique, sont identifiés. L'approche onomasiologique, quant à elle, consiste à nommer les différents signifiants d'un signifié

unique. Ainsi, toutes les fois que nous construisons un champ notionnel, un champ lexical ou une isotopie, nous nous inscrivons inévitablement dans une démarche onomasiologique.

Dans le prolongement de la phraséologie, l'investigation de l'organisation phrastique, peut être menée de façon interne, par le jeu du syntagme nominal et verbal, et externe par le truchement des groupes de mots organisés autour de la forme et du mouvement de la phrase. Pour cette étude, Molinié organise l'étude de la phrase en ordres intrasyntagmatique (pour les questions internes) et suprasyntagmatique (pour les questions phrastiques externes). D'un point de vue interne, l'étude phrastique considère le syntagme nominal et le syntagme verbal. Au niveau verbal, on voit l'ordre Sujet-Verbe-Complément. Dans cet ordre, l'ordre non marqué, normal est Sujet-Verbe. Mais la disjonction par l'insertion d'éléments adventices est marquée. Il est bien souligner que dans l'analyse stylistique de l'ordre intra-syntagmatique, on se pose toujours la question de savoir si la règle grammaticale est violée. Si elle est violée, on se demande si c'est au profit du marquage stylistique. Contrairement à l'ordre intrasyntagmatique qui s'intéresse à ce qui se passe à l'intérieur des groupes de mots, l'ordre suprasyntagmatique, quant à lui, est porté sur les questions existantes entre les groupes de mots. Il s'organise autour de la forme et du mouvement de la phrase. On s'intéressera seulement au mouvement de la phrase. Le mouvement de la phrase s'étudie suivant la mélodie et la disposition des masses syntaxiques. A ce niveau également, nous ferons le choix de la disposition des masses syntaxiques pour chercher à savoir s'il s'agit d'une phrase linéaire (dans la phrase linéaire, chaque poste syntaxique apparaît une seule fois), d'une phrase par parallélisme (bâtie sur un redoublement d'un des postes syntaxiques), d'une phrase liée (elle se poursuit dans l'ordre des dépendances syntaxiques proches), d'une phrase segmentée (par morcellement (insertion d'un élément adventice, reprise pronominale), par déplacement des syntagmes). Dans l'ordre supra-syntagmatique, l'ordre non marqué est celui de la séquence progressive : Sujet-Verbe-Complément. L'ordre stylistiquement marqué est celui de la séquence régressive (dans les cas d'inversion du sujet ou de déplacement circonstancielle en être de phrase ; cela concerne la séquence Verbe-Sujet ou la séquence Complément (ou attribut) – Verbe).

Le poste stylistique de la caractérisation mobilise deux régimes que sont le régime de l'actualisation et le régime de la caractérisation. Si l'actualisation est reconnue généralement par la description ou par la présentation d'univers immédiats, c'est le régime de la caractérisation qui mérite une attention particulière en analyse stylistique, parce qu'elle « est aussi un pôle essentiel de l'art, et une question de fond en esthétique » (Théron, 2018 : p.31). Un texte est dit caractérisé lorsque les phénomènes, les êtres, les choses, les lieux, les événements évoqués ne sont que des mots qui tiennent leur existence dans l'espace textuel. Qu'elle soit nominale ou verbale, la caractérisation renvoie à tout ce qui n'est pas strictement obligatoire pour la complétude sémantico-syntaxique de l'énoncé. On parle alors de la violation de leur valeur d'actualisation. L'étude de la caractérisation revient à identifier et à analyser les déterminations caractérisantes de littérarité textuelles. Son étude se décline en caractérisation spécifique et en caractérisation générale.

L'énonciation est l'œuvre d'Émile Benveniste (1956, 1974). Elle peut se définir comme l'appropriation de la langue par un acte individuel d'utilisation. Le locuteur qui s'approprie l'appareil de la langue laisse inévitablement des traces, des vestiges (manifestations de la subjectivité langagière) dans son énoncé qui intéressent la stylistique de l'énonciation. Cette production énonciative ayant une finalité, la pragmatique s'est intéressée aux effets du langage sur les locuteurs. Elle a été développée par J. L. Austin (1970), au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Avec le succès qu'a eu le concept austinien, la pragmatique tend à intégrer la linguistique de l'énonciation. Tous les deux domaines postulent une activité énonciative extérieure à la langue. Mais, ces deux notions étant présentes dans la stylistique de Charles Bally, la stylistique apparaît

alors compétente pour les étudier dans les textes littéraires. Elle porte sur les deixis, les modalités et les actes de langage.

Au terme de ce parcours théorique, il ressort que la stylistique, pour asseoir son ancrage, théorique et méthodologique qui lui est reconnue, aujourd'hui, tire son essence spécifiquement de la rhétorique et de la linguistique. Du point de vue de ses emprunts faits à la rhétorique, nous avons pu relever l'impact de la rhétorique gréco-romaine, avec les théoriciens tels que Gorgias, Protagoras, Aristote, Cicéron et Quintilien qui ont permis d'apprécier que la stylistique s'est appuyée sur les conceptions tardives de la rhétorique par le biais des notions de style et des arts d'écrire. Ayant commencé à prendre forme à partir du berceau rhétorique, le bourgeon stylistique a bénéficié également des travaux des linguistes allemands et genevois tels que Humboldt, Steinthal, Wundt, Sechehaye, Bally, qui ont, par la problématique du rapport du sujet à sa langue et à la nation, et par la question de l'expressivité dans la langue de l'émotion, de l'affectivité et des moyens qu'elle a de se traduire par la grammaire, vont favoriser l'émergence de la stylistique. Cette étude a permis d'observer que si, du point de vue de la rhétorique, Aristote a été le plus en vue, l'influence linguistique de la stylistique est du fait de Charles Bally qui est considéré comme la référence en stylistique. Même si la stylistique est redevable à la rhétorique et à la linguistique qui ont créé un climat favorable à son épanouissement théorique et pratique, il n'en est pas moins que l'évolution de la stylistique s'inscrit également dans un processus d'interdisciplinarité avec d'autres disciplines des sciences du langage comme la poétique, la sémiotique, la grammaire et la sémantique qu'on peut appréhender comme les sœurs jumelles de la stylistique, parce qu'étant nées sensiblement toutes dans la même période : le XIXe siècle. Ces disciplines vont même inspirer la formation de certaines perspectives stylistiques : la poétique (stylistique structurale de Riffaterre), la sémiotique (la sémiostylistique de Molinié), la grammaire (la stylistique littéraire ou la grammaticalisation stylistique de Cressot et Marouzeau).

### BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970
- BENVENISTE Emile, *Problèmes de linguistique générale* 1&2, Paris, Gallimard, 1966, 1974
- COGARD Karl, *Introduction à la stylistique*, Paris, Flammarion, 2001
- GARDES TAMINE Joëlle, *La rhétorique*, Paris, Armand Colin, 2011
- Georges Molinié, *La stylistique*, Que Sais-Je ?, Paris, PUF, 1989
- GUIRAUD Pierre, *La stylistique*, Paris, PUF, 1955
- FROMILHAGUE Catherine et Anne SANCIER-CHATEAU, *Introduction à l'analyse stylistique*, Paris, Armand Colin, 2006
- KALVET Louis-Jean, « BALLY Charles – (1865-1947).Encyclopedia Universalis [en ligne]. Consulté le 22 septembre 2014. URL : <http://www.universalis.fr/encyclopédie/Charles-Bally/>
- RASTIER François, *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 1989
- STOLZ Claire, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 2006
- THERON Michel (1992), *Réussir le commentaire stylistique*, Paris, ellipses ;  
(2018) , *La stylistique expliquée, la littérature et ses enjeux*, Paris,  
Nouvelle édition, revue et argumentée ;